



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT
CELLULE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET PROGRAMMES
(CAP)

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER
D'ANALYSE DE CONVERGENCE ET MISE EN SYNERGIE
DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS EXECUTION NATIONALE

MAI 2009



I. INTRODUCTION

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

a). Analyse globale des projets et programmes

- i. Au niveau du fonctionnement normal (personnel, mise en œuvre des activités, assiduité dans l'instruction des demandes de fonds, difficultés rencontrées etc.)
- ii. Au niveau des taux d'exécution financière et budgétaire à date
- iii. Au niveau des progrès vers l'atteinte des résultats (taux d'exécution physique, niveau d'atteinte des indicateurs)

b). Analyse des plages de convergence

- i. Constitution des groupes
- ii. Modalités pratiques

III. CONDUITE DES TRAVAUX

- i. Définition de l'agenda des travaux
- ii. Modèle d'animation des travaux (modération, rédaction des comptes rendus de journée et du rapport final)

I. INTRODUCTION

Le gouvernement du Sénégal avec l'appui du système des Nations Unies (PNUD, UNFPA) a mis en place la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes (CAP) par arrêté N° 005645 MEF/DGF/DDI du 23/08/ 2006. La création de la CAP répond à un impératif d'efficacité et d'efficience dans l'utilisation finale des ressources pour une satisfaction plus diligente de la demande sociale.

Elle a pour objectif global de contribuer à l'amélioration du niveau (taux d'absorption des crédits sur ressources extérieures) et de la qualité (respect des règles et procédures en vigueur) d'exécution des Projets et Programmes.

En effet, la problématique de la mise en œuvre des projets et programmes prend de plus en plus d'importance tant au niveau des autorités gouvernementales qu'à celui des partenaires au Développement avec un niveau d'absorption des ressources faible par rapport à l'ampleur de la demande sociale.

C'est dans cette dynamique que la CAP compte organiser, avec la collaboration de tous les acteurs (projets et programmes sous NEX, PNUD, UNFPA, etc.), des ateliers d'analyse de convergence et de mise en synergie des projets et programmes sous Exécution Nationale.

Il s'agit d'assurer une optimisation de l'utilisation des ressources grâce au développement d'une synergie d'actions basée sur les convergences thématiques et / ou géographiques (domaines et/ou zones d'intervention communs).

Aussi, dans l'optique de la gestion axée sur les résultats, il est important d'optimiser la dépense non plus seulement du point de vue financier mais aussi et surtout du point de vue économique ; l'objectif ultime étant la satisfaction de la demande sociale.

Il s'agira dès lors, de faire ensemble de nouveaux sauts qualitatifs dans la promotion de la modalité « Exécution Nationale » comme stratégie de mise en œuvre de la Déclaration de Paris dont, justement, la Gestion Axée sur les Résultats est un des principes directeurs.

L'exercice qui se veut participatif est basé sur une méthodologie articulant l'approche thématique à l'approche géographique.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La CAP conçoit la conduite des exercices de convergences et de mise en synergie des projets et programmes sous « Exécution Nationale », - anciennement appelée « CLUSTERS » - comme une démarche d'approfondissement de la pratique de la gestion axée sur les résultats.

L'exercice est, en soi, un moment d'échanges et de partage sur les hauts et les bas de la mise en œuvre, au quotidien, des projets et programmes sous « Exécution Nationale ».



L'objectif global poursuivi est la recherche d'une meilleure articulation entre les projets et programmes sous «Exécution Nationale» au niveau de leurs interventions afin d'assurer une utilisation optimale des ressources au profit des populations bénéficiaires.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ☛ S'informer sur la gestion des projets et programmes (gestion courante, niveau d'exécution financière, résultats atteints) pour en lever toutes les contraintes ;
- ☛ Identifier les plages de convergence possibles (cibles à atteindre, nature des interventions à mener) dans un souci d'assurer une plus grande portée des actions ;
- ☛ Envisager les modalités pratiques de « mutualisation » des moyens pour accroître l'efficacité dans les interventions.

Pour ce faire, il sera procédé, au cours de l'exercice à une analyse globale devant servir d'entrée en matière. A ce niveau, il s'agit de donner une situation panoramique du portefeuille en termes administratifs (fonctionnement actuel du projet dans la mise en œuvre des activités), financiers (taux d'exécution financière et budgétaire) et techniques (niveau d'atteinte des résultats).

Dans un second temps, la recherche des plages de convergence porte sur une double approche thématique (similarité des objectifs poursuivis et/ou des domaines d'intervention) et géographique (plus grande portée des interventions, diversité des services à la disposition des bénéficiaires).

Les différents documents produits, à un moment ou à un autre, de la vie des projets et programmes (DAP, cadre logique, PTA, rapports et bilans) serviront de supports à l'exercice.

a). Analyse globale des projets et programmes

L'analyse globale va porter sur les trois aspects essentiels de la vie à savoir l'administratif, le financier et le technique.

i. Au niveau du fonctionnement normal

La CAP présente une situation d'ensemble du portefeuille des projets et programmes sous « Exécution Nationale » et livre son appréciation sur leur fonctionnement, selon le format suivant :



SITUATION DU PORTEFEUILLE DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS EXECUTION NATIONALE

PROJET/PROGRAMME	APPRECIATION GENERALE SUR LE PROJET

ii. Au niveau des taux d'exécution financière (TEF) et budgétaire (TEB) à date

Ces tableaux sont présentés par la CAP.

PROJET /PROGRAMME	BUDGET	DEMANDES	RECUS	DEPENSES	TEF	TEB
TOTAUX						

iii. Au niveau des progrès vers l'atteinte des résultats (taux d'exécution physique, niveau d'atteinte des indicateurs)

Chaque projet/programme présente ses principaux résultats par extrant tel que défini par le Cadre logique et les difficultés rencontrées.

Il s'agira de répondre, de manière concise et documentée, aux questions suivantes :

- Quels étaient les principaux résultats attendus ?
- Quel est le niveau d'atteinte de chaque résultat en faisant référence aux indicateurs de suivi ?
- Quels sont les facteurs explicatifs des performances et contreperformances ?

Résultats	Niveau d'atteinte des extrants	Explications de l'écart	Perspective de synergie pour la performance
Indicateurs d'extrant			

b). Analyse des plages de convergence

Comme indiqué plus haut, l'analyse des plages de convergence sera faite au niveau des objectifs poursuivis/résultats attendus (approche thématique) ainsi qu'à celui des zones d'intervention (approche géographique).



L'approche thématique vise à s'assurer de la cohérence d'ensemble dans la démarche adoptée pour des domaines d'intervention identiques. Chaque domaine d'intervention est analysé selon la nature de l'intervention qui est menée. L'approche géographique va au-delà en recherchant la fourniture, aux mêmes populations cibles, d'un package d'opportunités dans les différents domaines d'intervention des projets et programmes NEX présents dans une même zone (région ou département).

i. Constitution des groupes

La constitution des groupes est faite en respect des axes retenus dans le cadre du DSRP II pour marquer la référence stratégique des projets et programmes sous Exécution Nationale et contribuer à la mise en œuvre réussie de la politique de réduction de la pauvreté.



INTITULE DU GROUPE	PROJETS ET PROGRAMMES	ZONES D'INTERVENTION	AXES DE CONVERGENCE POSSIBLES
CREATION DE RICHESSSE POUR UNE CROISSANCE PRO PAUVRE	PA/LPS		⇒ Développer une offre viable et pérenne de produits et services financiers adaptés, diversifiés, notamment dans les zones non encore couvertes par des SFD professionnels
	PN-PTFM		
	PRP		⇒ mettre en place un environnement favorable au développement des activités économiques
	PADEL/PNDL		⇒ Augmenter les revenus des pauvres et des groupes vulnérables dans les zones d'intervention du SNU
	PROGERT		⇒ procéder à la restructuration et à la relance des activités de l'industrie halieutique nationale, sur des bases saines et durables
	PGIES		⇒ Intensifier et diversifier les systèmes de production rurale
	ACCC		⇒ Mettre en place une plateforme d'appui conseil et de services au développement économique local
	CRI		⇒ Renforcer les relations entre les SFD et les banques et autres fonds d'investissement, en vue d'une intégration progressive des SFD aux marchés financiers
	CULTURE ET DEVELOPPEME NT		⇒ Mettre en œuvre des programmes de crédit et d'épargnes appropriées dans les terroirs villageois
	PASEF		⇒ Développer des activités de mobilisation de fonds
	CAP		
ACCELE- RATION DE LA PROMOTION DES SERVICES	PA/LPS		⇒ Développer des infrastructures d'envergure locale et régionale conformément aux normes et stratégies (environnement, genre, groupes vulnérables)
	PN-PTFM		⇒ Soutenir les interventions contribuant à la réalisation des OMD
	PRP		
	PADEL/PNDL		
SOCIAUX DE BASE	ACOPROV	Kolda Tambacounda	⇒ Accroître l'accès aux services de Santé de la Reproduction de qualité conformément à la feuille de route nationale pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle
	CAP		



INTITULE DU GROUPE	PROJETS ET PROGRAMMES	ZONES D'INTERVENTION	AXES DE CONVERGENCE POSSIBLES
	DSR (6 ^{ème} prg UNFPA)	Kolda Tambacounda	⇒ Assurer l'accès à l'information et à des services adaptés aux besoins des jeunes/adolescent(e)s selon les orientations nationales
	DLSI (6 ^{ème} prg UNFPA)	Kolda Tambacounda	⇒ Renforcer la prévention du VIH/SIDA en particulier chez les femmes, les migrants, les jeunes et les autres groupes vulnérables en mettant l'accent sur le niveau décentralisé

INTITULE DU GROUPE	PROJETS ET PROGRAMMES	ZONES D'INTERVENTION	AXES DE CONVERGENCE POSSIBLES
PROTECTION SOCIALE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	PALAC	Ziguinchor	⇒ Assurer la fonctionnalité d'un système de veille efficient et durable.
	PAPNGRC		⇒ Assurer des activités d'éducation au risque des mines
	PROGEDIME		⇒ Garantir une meilleure intégration de la Prévention, de la Réduction des Risques Majeurs et la Gestion des Catastrophes Naturelles dans les politiques, programmes et projets et dans les CDS-MT
	CAP		⇒ Renforcer les capacités de gestion des catastrophes
	CULTURE ET DEVELOPPEMENT		
BONNE GOUVERNANCE, DEVELOPPEMENT LOCAL, DECENTRALISE ET PARTICIPATIF	CAP		⇒ Renforcer les capacités des acteurs en matière de formulation (identification et définition), d'exécution et d'évaluation des Projets et Programmes
	PRP		⇒ Appuyer l'opérationnalisation du Système National de Planification
	PRECABG		⇒ Promouvoir ou renforcer les cadres et mécanismes de dialogue entre l'Etat, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile
	PADEL/PNDL		
	ART GOLD		
	PASEF		⇒ Réformer le cadre juridique, administratif, institutionnel et organisationnel de la décentralisation pour tenir compte des exigences d'un développement économique local participatif
	ANSD		
	DPPDH		
	IPDSR		⇒ Renforcer les capacités de



INTITULE DU GROUPE	PROJETS ET PROGRAMMES	ZONES D'INTERVENTION	AXES DE CONVERGENCE POSSIBLES
	DIRECTION GENRE/FAMILLE		pilotage et de suivi des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, SCA, NEPAD)
			⇒ Mieux connaître et suivre l'aide publique au développement
			⇒ Intégrer la valeur économique réelle des services des écosystèmes forestiers dans la politique fiscale décentralisée en vue d'encourager l'utilisation durable des services des écosystèmes forestiers
			⇒ Réaliser des Documents stratégiques «Lignes Directrices pour la Coopération Décentralisée» et renforcer les capacités locales grâce à la formation et l'échange des expériences réussies en matière de développement local.
			⇒ Renforcer le système national de collecte de données pour la production systématique de données désagrégées pour le suivi des OMD, du DSRP et des programmes sectoriels de développement au niveau national et décentralisé.
			⇒ Renforcer le positionnement des questions de population, genre et santé de la reproduction dans les politiques et programmes nationaux de développement
			⇒ Renforcer les capacités nationales en matière d'analyse, de recherche et de gestion de programmes de population, SR et genre
			⇒ Améliorer les conditions socio-économiques et l'application des dispositions légales et réglementaires relatives aux droits de la femme et la petite fille, y inclus les violences basées sur le genre conformément aux conventions et engagements internationaux.